



**DELIBERATION N° 24/161 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE
DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE -
AXE 3 : BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ACCRÉDITATION DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE AU PROGRAMME ERASMUS+ 2021-2027**

**CHÌ PIGLIA ATTA DI U RAPORTU PÈ A MESSA IN OPERA DI A STRATEGIA DI
CUUPERAZIONE INTERNAZIUNALE DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA -
ACCHISU 3 : BILANCIU È PERSPETTIVE DI L'ACCREDITAZIONE DI A
CULLETTIVITÀ DI CORSICA A U PRUGRAMA ERASMUS+ 2021-2027**

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 6 décembre 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA à Mme Véronique ARRIGHI
M. Jean-Christophe ANGELINI à Mme Julia TIBERI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Danielle ANTONINI
Mme Valérie BOZZI à Mme Santa DUVAL
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à M. Petru Antone FILIPPI
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Hervé VALDRIGHI
M. Pierre GUIDONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
Mme Vanina LE BOMIN à M. Saveriu LUCIANI
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à Mme Paula MOSCA
M. Don Joseph LUCCIONI à Mme Françoise CAMPANA

Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Jean-Paul PANZANI à Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA
M. Antoine POLI à M. Pierre POLI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Joseph SAVELLI à Mme Anne-Laure SANTUCCI
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Charlotte TERRIGHI à M. Georges MELA

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Vanina BORROMEI, Xavier LACOMBE

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la délibération n° 19/471 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2019 approuvant le cadre de référence pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Corse,
- VU** la délibération n° 20/129 AC de l'Assemblée de Corse du 24 septembre 2020 approuvant le rapport sur la mobilité internationale de tous les jeunes corses, un outil d'attractivité et de développement territorial pérenne,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** l'accréditation de la Collectivité de Corse au programme ERASMUS+ « éducation et formation des adultes » obtenue du 1^{er} mars 2022 au 31 décembre 2027,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Affaires Européennes, des Relations Internationales et Méditerranéennes,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du rapport sur la stratégie de coopération internationale de la Collectivité de Corse, axe 3 : Bilan et perspectives de l'accréditation de la

Collectivité de Corse au programme Erasmus+ 2021-2027 « éducation et formation des adultes » à destination des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 19 décembre 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Maupertuis', with a horizontal line underneath.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 19 ET 20 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**RAPORTU PÈ A MESSA IN OPERA DI A STRATEGIA DI
CUUPERAZIONE INTERNAZIONALE DI A CULLETTIVITÀ
DI CORSICA - ACCHISU 3 : BILANCIU È PERSPETTIVE DI
L'ACCREDITAZIONE DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA A U
PRUGRAMA ERASMUS+ 2021-2027**

**RAPPORT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE
DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE - AXE 3 : BILAN ET
PERSPECTIVES DE L'ACCRÉDITATION DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE AU PROGRAMME ERASMUS+
2021-2027**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Lors de la session des 30 et 31 mai 2024, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité la stratégie de la Collectivité de Corse dans le domaine de la coopération décentralisée.

L'axe 2 de cette stratégie, relatif à la coopération territoriale européenne a été adopté lors de la session des 28 et 29 novembre 2024.

Ce troisième rapport est consacré à la présentation du bilan et des perspectives de l'accréditation de la Collectivité de Corse au programme Erasmus+ pour la période 2021-2027 et les perspectives offertes aux acteurs de l'Economie sociale et solidaire.

La Collectivité de Corse mène ainsi, au titre de la coopération européenne, une politique volontariste multiforme, multisectorielle et transversale au profit de ses acteurs et de son territoire. Dans ce cadre, elle a établi des relations partenariales étroites et durables avec des régions, territoires et acteurs européens et internationaux qui contribuent à renforcer son attractivité, sa compétitivité, la mise en valeur de ses atouts et de ses savoir-faire et permettent l'échange de bonnes pratiques.

Cette compétence, pilotée par la Conseillère exécutive en charge des affaires européennes et assurée au plan administratif par la direction en charge des affaires européennes et méditerranéennes, relations internationales et des programmes contractualisés, donne lieu à un travail en transversalité avec les différents services et directions de la Collectivité de Corse, notamment opérationnels, les agences et offices, visant à bâtir des projets de coopération européenne et internationale.

Afin d'optimiser les actions menées et d'impulser une politique cohérente, lisible dans ses objectifs et efficace dans sa mise en œuvre, le présent rapport constitue le troisième volet d'un document-cadre permettant la planification d'actions autour de :

- La coopération décentralisée, avec un focus sur les actions de coopération franco-marocaine,
- La coopération territoriale européenne avec un focus sur les insularités en Méditerranée,
- Le programme Erasmus+ sur l'Économie sociale et solidaire.

Il est ainsi proposé au vote de l'Assemblée de Corse le troisième volet du rapport consacré au programme Erasmus+ pour l'éducation et la formation des adultes.

Pour rappel, ces rapports ont été pensés en synergie avec l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile, selon les modalités suivantes :

- Un recensement des besoins des acteurs corses, afin d'adapter l'action à l'international aux attentes de l'île,
- Une concertation transversale au travers d'échanges avec les directions sectorielles, les agences, les offices et les acteurs de l'écosystème en s'appuyant sur des personnes ressources au sein de chaque instance,
- Une priorisation des partenariats d'intérêt immédiat pour la Corse,
- Une connaissance fine des dispositifs de coopération afin de rendre les projets opérationnels,
- Un portage politique par la conseillère exécutive en charge des affaires européennes et par les autres conseillers exécutifs en fonction des thématiques.

Cette formalisation paraît d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans la dynamique d'une évolution institutionnelle devant permettre à la Corse de disposer d'un statut d'autonomie, lequel ouvre des perspectives nouvelles présentées lors des précédents rapports.

I. Le programme Erasmus+ « éducation et formation des adultes » à destination des acteurs de l'ESS

Partant du constat des difficultés des acteurs de la société civile et plus particulièrement des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ci-après ESS) à émarger aux programmes de coopération internationale, la Collectivité de Corse a fait le choix de les accompagner sur la programmation 2021-2027.

Ainsi, conformément à la délibération n° 20/129 AC de l'Assemblée de Corse du 24 septembre 2020 approuvant le rapport sur la mobilité internationale de tous les jeunes corses, un outil d'attractivité et de développement territorial pérenne et en application de la délibération n° 19/471 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2019 approuvant le cadre de référence pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Corse, la Collectivité de Corse a présenté une accréditation au programme Erasmus+ « formation et éducation des adultes » avec comme ligne directrice la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire en Corse.

La Collectivité a été accréditée en janvier 2022. Il s'agit de la seule collectivité au niveau français à avoir été accréditée, pouvant mobiliser **une enveloppe de 10 millions d'euros** pour la mise en place de ses activités de mobilité.

La Direction des affaires européennes, méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés, appuyée par la mission pilote ESS au sein de la Direction Générale des Services de la Collectivité de Corse coordonnent le consortium de mobilité Erasmus afin d'asseoir la transversalité de thématiques et de compétences nécessaires à l'active implication des agences et offices, comme de la société civile dans la démarche de promotion de l'ESS.

Outre la formation des agents et des acteurs de l'ESS, l'objectif est d'encourager sur la nouvelle programmation européenne une autre façon d'entreprendre et de poursuivre une démarche éthique et opérationnelle qui renforce les valeurs de service public de proximité, la localisation d'une économie vertueuse et la garantie d'une meilleure cohésion sociale.

La mobilité internationale et la coopération européenne par l'échange de bonnes pratiques sont des atouts majeurs pour répondre aux nombreux défis auxquels la Corse est confrontée.

Erasmus + est un outil de choix. Le programme avance 80 % des financements des projets. Le co-financement par la Collectivité de Corse des projets Erasmus+ est assuré chaque année par délibération du Conseil exécutif.

L'Action Clé 1 du Programme offre aux individus des opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage et soutient le développement des organismes d'éducation et d'autres organismes impliqués dans l'apprentissage tout au long de la vie en Europe.

Plus précisément, l'accréditation permet d'effectuer des mobilités pour :

1. Echanger des bonnes pratiques
2. Dispenser des formations
3. Recevoir des formations

Le programme Erasmus+ ne finance pas d'investissements à destination des bénéficiaires mais participe à leur montée en compétences par les échanges et la formation.

Ces échanges poursuivent quatre objectifs définis dans l'accréditation :

- Développer l'entrepreneuriat ESS et les emplois en zone rurale
- Animer et coordonner un réseau des acteurs de l'ESS en promouvant les bonnes pratiques recensées lors des échanges internationaux
- Développer la motivation, l'implication et l'appropriation par les participants aux mobilités d'une approche thématique transversale de la mobilité internationale
- Contribuer à l'évolution d'un modèle de développement territorial pérenne, fondé sur un rééquilibrage entre zones rurales et urbaines en réponse à la problématique de la saisonnalité touristique.

La mise en œuvre sur le territoire d'initiatives qui dépassent l'échange de bonnes pratiques et nécessitent des investissements sera accompagnée à compter de l'année 2024 par l'Agence de Développement Économique de la Corse, membre du consortium Erasmus+.

En effet, cette accréditation a été réfléchi et rédigée de manière collégiale. Font ainsi partie du consortium Erasmus+ : la Direction des affaires européennes, méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés ; l'Office de l'Environnement de la Corse ; le Parc Naturel Régional de Corse ; la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Corse ; la Mission pilote ESS rattachée à la Direction Générale des Services de la CdC ; l'Agence de Développement Économique de la Corse.

La composition du consortium est évolutive. L'accréditation ERASMUS+ pouvant être révisée chaque année, de nouveaux membres peuvent y être inclus en fonction des thématiques de travail.

Cette accréditation se décline en 3 axes pour répondre aux grands défis auxquels la Corse est confrontée. Chacune des 3 thématiques occupe 2 années de la

programmation :

- L'économie circulaire - 2022/2024 ;
- La redynamisation du rural - 2024/2026 ;
- L'application des sciences comportementales à la gestion des flux touristiques - 2026/2028.

Les conseillers exécutifs en charge des thématiques abordées sont associés au consortium de mobilité afin d'assurer la remontée en politique publique des expériences transposables en Corse.

Les participants aux mobilités issus de la société civile comme les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations sont sélectionnées par appel à manifestation d'intérêt chaque année en juin pour participer aux mobilités annuelles.

II. Les structures accompagnées et le budget pour les deux premières années de programmation consacrées à l'économie circulaire : 2022-2024

En tant que territoire insulaire, la Corse est particulièrement concernée par la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire, notamment en matière de gestion des déchets.

Il s'agissait ainsi sur cette programmation européenne d'encourager une autre façon d'entreprendre, d'aider les acteurs de l'ESS engagés dans le recyclage et la valorisation des déchets, leur donner les moyens de se développer en renforçant les impacts positifs de leurs activités sur le territoire afin d'accompagner le développement d'une économie plus vertueuse et une meilleure cohésion sociale.

A. Les structures accompagnées à l'international

L'accréditation au programme Erasmus+ s'est avérée être un pari gagnant pour la Collectivité de Corse.

Après deux ans de programmation, une brève rétrospective permet de conclure à plus de 70 acteurs du territoire accompagnés, 6 mobilités effectuées, plus de 15 participants par mobilités, à des perspectives enrichissantes pour les structures, une amélioration et une diversification de leurs activités.

Les structures ESS accompagnées à l'internationale lors de la période 2022-2024 :

- La CRESS CORSICA
- L'association Solideria
- L'association Sud Corse Insertion et sa recyclerie Dino
- IAE ISATIS
- L'association INIZIATIVA
- L'association FALEPA CORSICA
- L'association OPRA
- L'association Mare Vivu
- La start'up PLASTIC APP
- L'association CASGIU CASANU
- L'entreprise sociale U CAPPIA E PIGLIA

- L'entreprise sociale RACINES DE FEMMES
- L'entreprise AMABLU_JEANS
- Des personnes en insertion professionnelles inscrites au Pôle Emploi du Centre Corse

Cette ouverture à d'autres territoires est une source de rayonnement pour la Corse et ses acteurs sur la scène internationale.

De nombreuses opportunités de partenariat ont émergé à la suite de ces échanges, que ce soit avec les partenaires étrangers mais également entre partenaires corses, notamment entre les structures de l'ESS et les membres du consortium comme l'Office de l'Environnement de la Corse et l'ADEC, assurant ainsi une véritable transversalité dans les actions menées par chacun.

Ces conclusions engageantes permettent d'envisager avec enthousiasme les quatre prochaines années de programmation.

B. Le budget dédié

Le programme Erasmus+ avance sous la forme de subvention annuelle 80 % des financements des projets.

Le co-financement par la Collectivité de Corse des projets Erasmus+ est assuré chaque année par délibération du Conseil exécutif.

Ainsi, pour l'année 2022, 90 000 euros ont été affectés au programme dont 20 000 euros par arrêté n° 21/542 CE du Président du Conseil exécutif en date du 14 décembre 2021 au titre de la part de co-financement de la Collectivité de Corse.

Puis, le 29 novembre 2022 par arrêté n° 22/887 CE, 90 000 euros au titre de l'affectation des crédits pour le financement de l'accord-cadre relatif à la prise en compte des frais de transport et d'hébergement des agents de la Collectivité de Corse et les personnels extérieurs ainsi que le versement de forfaits journaliers dans le cadre des mobilités ERASMUS+ « éducation et formation des adultes ». La bourse Erasmus 2022-2023 s'élevait par ailleurs à 67 214 euros.

La Collectivité de Corse fait l'avance des frais de transport et d'hébergement en nom et pour le compte des personnes retenues pour les mobilités internationales chaque année conformément à la délibération n° 20/129 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le rapport sur la mobilité internationale et à la délibération n° 19/471 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le cadre de référence pour le développement de l'ESS en Corse, via l'accord-cadre n° 2022-DAEM-0229.

Cet accord cadre fixe les règles relatives à la prise en charge des frais de transport et d'hébergement à l'international des agents mais également des personnels extérieurs intégrés au consortium porté par la Collectivité de Corse pour la période 2022-2027.

Pour l'année 2023-2024, 150 000 euros ont été affectés par arrêté du Président du Conseil exécutif n° 23/447 CE en date du 11 juillet 2023. La bourse Erasmus correspondante s'élevait à 80 464,80 euros.

Pour l'année 2024, 140 000 euros ont été affectés par arrêté du Président du Conseil exécutif n° 24/466 en date du 4 septembre 2024. La bourse Erasmus+ pour 2024 2025 s'élève à 99 240 euros.

Il est à noter que le montant de la bourse allouée augmente chaque année en raison des excellentes notes qualitatives obtenues par la Collectivité de Corse lors des rapports annuels rendus par la Commission européenne au regard des objectifs assignés dans l'accréditation Erasmus+ 2021-2027.

Ce budget permet aux acteurs de l'ESS d'effectuer des échanges de bonnes pratiques et de se former dans les structures d'accueil à l'international. S'agissant de l'accompagnement financier, la Collectivité de Corse accompagnera les acteurs souhaitant diversifier leurs activités par le lancement d'appels à projets via l'ADEC.

1. Les échanges de bonnes pratiques

Dans un premier temps, les acteurs de l'ESS sont invités à échanger avec les structures d'accueil et s'inspirer de solutions mises en œuvre par leurs pairs européens.

Ces échanges s'effectuent pour les acteurs corses lors de mobilités sortantes, dans les territoires partenaires visés. Six mobilités ont ainsi été réalisées entre 2022 et 2024.

La contribution du programme Erasmus+ à ces échanges de bonnes pratiques représente 80 % du financement total des projets de mobilité.

La Collectivité de Corse finance les 20 % restants, les sommes étant affectées chaque année par délibération du Conseil exécutif, cf. II.B.

2. Les formations

Une fois les mobilités effectuées, les participants qui souhaitent approfondir les thématiques abordées peuvent retourner se former dans les structures visitées.

Le programme Erasmus+ prend en charge ces formations à hauteur de 80 %.

La Collectivité de Corse finance les 20 % restants, en affectant les sommes par délibération du Conseil exécutif. Les mobilités du premier cycle s'étant clôturées en avril 2024, les premières formations seront prévues à partir de 2025 et seront inscrites au budget prévisionnel.

Prise en charge pour les formations :

Missions d'enseignement ou de formation : 2 à 365 jours

Cours et formations : 2 à 30 jours, maximum 10 jours de frais d'inscription par participant

Le contenu comme la durée des formations dans le domaine de « l'éducation des adultes » est flexible et discuté entre le participant et la structure accueillante sur la base d'objectifs d'apprentissage convenus en amont de la formation.

Afin de faciliter et encourager ces formations pour les adultes qui ont par ailleurs des

contraintes liées à leur emploi régulier, il n'existe pas de formalisme précis autre que celui de se conformer à la durée précitée et que les formations soient prévues dans la demande de subvention annuelle.

Ces formations sont ensuite sanctionnées par une validation des acquis d'expérience par la structure formatrice, acquis valorisables au sein de l'Union européenne, notamment via le certificat mis en place par la Commission européenne EUROPASS.

3. Les investissements pour la diversification des activités sur le territoire

Le programme Erasmus+ est un programme de formation, il ne finance pas les investissements sur le territoire.

Ainsi, à compter de 2024, l'Agence de Développement Économique de la Corse, membre du consortium, a décidé du lancement d'appels à projets au bénéfice exclusif des participants aux déplacements Erasmus+, et sélectionnés par le consortium. Ces appels à projets constitueront une aide à la mise en œuvre de solutions éprouvées par les partenaires européens.

Le premier appel à projet paraîtra prochainement.

La Collectivité de Corse démontre en cela sa volonté d'accompagner les structures de l'ESS et de renforcer l'attractivité de l'économie sociale, adaptée au territoire insulaire et génératrice d'emplois locaux.

III. Les réalisations

Pour chaque mobilité, les échanges portent sur trois niveaux d'intervention :

- **Au niveau politique** : il est question de savoir comment est organisé le pays ou la région d'accueil et quels sont les soutiens mis en œuvre en faveur des acteurs de l'ESS. Ce niveau d'intervention permet aux institutionnels et conseillers exécutifs présents d'échanger avec leurs pairs et de s'inspirer de modèles concluants d'accompagnement des acteurs de l'ESS. Cela contribue à la remontée en politique publique d'initiatives novatrices.
- **Au niveau coopératif** : il est question de savoir comment sont regroupées les structures de l'ESS et s'il existe une instance représentative pour l'ensemble du secteur. Dans l'affirmative, les éventuels appuis proposés aux acteurs sociaux. Ce niveau d'intervention bénéficie à la CRESS CORSICA, structure coordinatrice des réseaux ESS en Corse.
- **Au niveau associatif** : des rencontres sont organisées avec des associations, des mutuelles ou des fondations œuvrant dans la valorisation des déchets et la formation professionnelle. Cela permet aux entreprises de l'ESS présentes d'échanger avec leurs homologues, de s'inspirer de modèles de développement réussis, de prévoir des formations au sein des organismes certifiés visités, et ainsi de monter en compétence en diversifiant leurs activités quotidiennes.

Lorsque cela est possible, les mobilités visent des territoires insulaires qui partagent les défis de la Corse. S'agissant de ce premier cycle de programmation dédié à l'économie circulaire, les échanges entre îles ont porté sur la dépendance vis-à-vis des approvisionnements extérieurs, les afflux touristiques saisonniers et la gestion des déchets subséquente.

Un compte rendu détaillé des visites est présenté en annexe de ce rapport sous la forme d'un livrable de restitution.

A. Les mobilités généralistes effectuées lors de la première année de programmation : 2022-2023

Les participants aux mobilités avaient été avisés puis sélectionnés en comité de pilotage par les membres du consortium. La Collectivité de Corse les a accompagnées dans les Baléares, en Belgique et en Suède.

Ces acteurs, pour la plupart des associations, se sont ainsi familiarisés avec les échanges internationaux tout en comparant leurs modèles de développement avec leurs pairs européens. Dans les pays visités, l'appui à l'économie sociale est différent du modèle français. Leur organisation de type fédéral ne permet pas une intervention directe de l'État au bénéfice des structures de l'insertion. Elles sont donc organisées en réseaux afin de travailler au soutien des publics précaires. Cela a induit une forme de réflexion au sein des structures corses et a conforté l'idée d'un nécessaire regroupement en réseau. Les structures participantes ont ainsi créé en 2023 le collectif eco-squadra.

Des réalisations concrètes sont également à noter au sein de chaque structure : l'association Dino recyclerie a ainsi déployé sa propre marque de sacs et accessoires en bouées de plage recyclées inspirée de ce qui était mis en place par la Fondation Dexailles à Majorque, l'IAE Isatis a proposé une formation qualifiante en ébénisterie dans son chantier d'insertion pour les détenus de la prison de Borgu suite à des échanges avec l'AID Val de Senne en Belgique, l'association Iniziativa a mis en œuvre des cours de langues appliquées aux formations qu'elle propose afin de garantir aux primo-arrivants une meilleure insertion sur le marché de l'emploi mais également une meilleure insertion sociale en Corse. Cela a été permis grâce à des échanges avec la structure INTEC à Bruxelles. L'Office de l'Environnement de la Corse a également entrepris d'accompagner les structures de l'ESS qui proposent des services de valorisation des déchets. L'Office s'est également inspiré du modèle suédois pour la validation des axes portés dans le plan déchet voté par l'Assemblée de Corse en juillet 2024.

Ainsi, tant d'un point de vue institutionnel que local, ces échanges de bonnes pratiques ont été une réussite pour la Corse.

B. Les mobilités thématiques effectuées lors de la seconde année de programmation : 2023-2024

La seconde année de programmation consacrée à l'Économie circulaire et la valorisation des activités des acteurs de l'ESS a été déclinée de manière thématique afin de répondre au mieux aux besoins exposés par les participants 2023-2024 sélectionnés par appel à manifestation d'intérêt. Un focus sur trois principaux déchets valorisables par les entreprises de l'ESS a ainsi été réalisé :

- Les déchets plastiques marins : en Grèce
- Les déchets de l'agriculture : en Espagne
- Les déchets du textile : en Italie

Les détails de ces visites figurent également en annexe du rapport.

D'un point de vue concret, de belles réalisations sont encore à porter au crédit de ces mobilités, notamment : l'invitation de l'association de Mare Vivu et de la start-up Plastic AAP au festival international de méditation scientifique organisé par notre partenaire Grec SciCo en 2024 , la proposition de formation de la start-up ENALEIA au bénéfice des chalutiers corses pour la collecte passive des déchets plastiques en y associant les entreprises de up-cycling de l'île et ainsi recréer la circularité mise en place en Grèce avec les acteurs corses ; la coopération avec l'association espagnole Almanatura pour la formation des intercommunalités corses à la plateforme Hola Pueblo qui permet de poster des offres d'emploi qualifiées dans les territoires de l'intérieur et de montagne ; les partenariats dans la chaîne de production entre la Falepa corsica et l'entreprise d'économie sociale CARTIERA en Italie ou encore les formations prévues à la Fondation Fashion Research Italy.

Les membres institutionnels du consortium poursuivent leur partenariat dans une démarche transversale de capitalisation des résultats par le dépôt d'un projet stratégique INTERREG Italie-France maritime 2025-2027 (EPIC). Ce partenariat démontre l'efficacité des échanges initiés dans le cadre d'Erasmus+ et la pertinence de l'association des acteurs institutionnels corses dans une démarche collective en faveur de l'économie circulaire et de l'ESS. Sont ainsi membres de ce nouveau projet partenarial pour la Corse : l'OEC, l'ADEC et la CRESS CORSICA.

Les coopérations bilatérales entre partenaires corses et étrangers continuent également dans le cadre de dépôts de projets de partenariats simplifiés Erasmus+.

C. La fin du premier cycle consacré à l'ESS et l'Économie circulaire

Le premier cycle de la programmation consacré à l'économie circulaire et la valorisation des métiers de l'Économie sociale et solidaire s'est achevé par la mobilité d'avril 2024 à Bologne.

Les résultats de ces deux années d'échanges ainsi que les contacts utiles des partenaires étrangers sont compilés dans le livrable de restitution Erasmus+ 2022-2024 figurant en annexe de ce rapport et qui a été présenté lors du COPIL ESS du 16 septembre 2024 en présence des membres du consortium et des structures de l'ESS participantes. Une version accessible ligne est également disponible sur le site : www.europa.corsica

IV. Les perspectives pour les années à venir

Un nouveau cycle de programmation s'est engagé depuis septembre 2024, pour deux ans : la revitalisation du rural.

L'insularité, qui constitue un premier niveau d'isolement géographique, a pour conséquence une compétitivité économique affaiblie, des opportunités de développement plus limitées, ainsi qu'un moindre accès aux soins de santé vis-à-vis du continent, exacerbant des inégalités au sein de la population. À cela s'ajoutent le caractère rural et la topographie montagneuse de l'île, formant dès lors un triple isolement auquel la Corse est confrontée. Ce triple isolement est à l'origine de défis et de difficultés accrues en ce qui concerne le développement économique et social. Des politiques publiques adaptées à ces spécificités sont nécessaires.

Le rééquilibrage territorial apparaît alors comme un enjeu crucial, pour les zones de l'intérieur et de montagne notamment. Les initiatives liées à l'économie sociale et solidaire, telle que l'aide à la personne, permettent de renforcer la cohésion sociale et de réduire les disparités au sein du territoire, tandis que l'attractivité vis-à-vis des activités économiques dans ces zones œuvre pour un développement plus harmonieux au sein du territoire. La relocalisation de l'alimentation a aussi son rôle à jouer, car elle permet de promouvoir les circuits courts et de valoriser la production de produits locaux, tout en favorisant des modes de consommation plus durables et respectueux de l'environnement.

Dans ce cadre il sera proposé :

- Des mobilités pour échanger les bonnes pratiques
- Des formations pour assurer la montée en compétences des acteurs participants
- Des appels à projets de l'ADEC pour soutenir la diversification des activités des entreprises impliquées qui souhaiteraient mettre en œuvre sur le territoire des initiatives étrangères inspirantes.

A. Le second cycle dédié à la revitalisation du rural

Ce cycle se décompose en deux axes : l'autonomie des personnes âgées en milieu rural (2024-2025) et la relocalisation de l'alimentation (2025-2026).

1. L'autonomie des personnes âgées en milieu rural : 2024-2025

L'action sociale, médico-sociale et la santé sont les premiers employeurs de l'ESS en Corse.

En termes d'effectifs, le secteur de l'action sociale s'impose largement avec près de 60,4 % des salariés de l'ESS y exerçant leurs activités, soit 20 points de plus qu'au niveau national. Ces acteurs de solidarité assurent une réponse de proximité à des besoins essentiels de populations dispersées. Elles sont parfois parmi les derniers acteurs du lien social dans les territoires ruraux isolés.

Sur des territoires à la fois fortement exposés à l'isolement des seniors et confrontés aux défis de l'accueil de populations jeunes ou précaires, la surreprésentation de l'ESS dans l'aide à domicile, l'hébergement social et médicosocial ou encore l'accueil de jeunes enfants révèle son rôle indispensable pour le maintien du lien social et des solidarités.

Face aux enjeux de la lutte contre la désertification médicale, due à la baisse de l'emploi public dans le secteur de la santé et au sous-équipement en établissements publics sanitaires de certains territoires, les entreprises de l'ESS visent à améliorer l'accès aux soins pour tous. En milieu rural, l'ESS occupe une place deux fois plus importante dans les emplois sanitaires (25 %) que sur le reste du territoire (12 %).

La Corse est un territoire vieillissant et rural (25,9 % de la population habite en zone rurale hors d'influence d'un pôle urbain contre une moyenne nationale de 13,7 %).

Les temps de trajet dus à la configuration géographique sont également un facteur important contribuant à l'isolement des personnes âgées qui constituent près d'un tiers des habitants des zones dites très rurales.

Par ailleurs, dans ce cadre de vie, le maintien à domicile des personnes âgées est complexe notamment face au manque de personnel disponible.

Les sujets suivants sont des facteurs clés qui seront étudiés lors d'échanges internationaux dans le cadre du programme Erasmus+. Plus précisément :

- La silver économie et la redynamisation économique du milieu rural
- L'action sociale pour les personnes âgées (prestations, aides, acteurs...)
- Les liens entre les acteurs du vieillissement sur le territoire (type Gérontopôle)
- Les guichets d'accueil des personnes âgées
- Les formes d'habitat alternatifs
- L'aide à domicile des personnes âgées
- Les nouvelles technologies facilitant l'autonomie
- Les actions de prévention de la perte d'autonomie

Ces thématiques de travail ont été élaborées en lien avec la Direction de l'Autonomie de la Collectivité de Corse qui intégrera le consortium au titre des échanges prévus pour 2024-2025.

Les participants de la société civile ont été sélectionnés par appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Collectivité de Corse. Ainsi, 7 participants ont été retenus pour effectuer deux mobilités internationales d'une semaine, prévues d'octobre 2024 à mai 2025 au Pays-basque espagnol et au Danemark :

- Sud Corse domicile
- La Mutuelle de la Corse
- Corse Aide à la Personne
- ADMR 2A
- Le Gérontopole di Corsica
- Hospitalisation à domicile
- La start-up Neural Vision

Il s'agit d'entreprises au sens communautaire du terme et/ou structures de l'ESS définies par l'article 1 de la Loi ESS du 31 juillet 2014 adhérentes à la CRESS CORSICA, ayant leurs sièges sociaux ou disposant d'un établissement secondaire en Corse (à la condition que l'activité soit réelle).

Ces entreprises sont positionnées sur le secteur des services à la personne et plus globalement du secteur de l'action sociale, médico-sociale et la santé.

2. La relocalisation de l'alimentation : 2025-2026

La Collectivité de Corse s'implique activement dans la revitalisation des zones de l'intérieur et de montagne en vue d'un aménagement territorial et économique équilibré.

Cependant, malgré la mise en place de stratégies de long terme à travers le PADDUC, le PDRC ou le SRDE2I, ce processus doit faire face à de nombreux défis

liés à la désertification de ces territoires, qui ne comptent plus que 25 % de la population totale, au manque de maillage numérique territorial malgré les efforts qui ont été fait pour le déploiement de la 5G sur le territoire, de service de proximité et de non-localisation de l'économie de l'alimentation. Aujourd'hui 92 % de ce qui est consommé est importé. Cela conduit à des externalités négatives impactant indéniablement l'environnement, la biodiversité, l'emploi local et la santé. Cela se répercute également sur la gestion des déchets due au manque de production locale.

Le système alimentaire de la Corse est plus que dépendant de ses importations du fait d'une agriculture peu développée, orientée vers une production de niche et concentrée soit vers l'exportation (vins et agrumes) soit vers la consommation estivale (maraichage d'été).

La plupart de ces problèmes pourraient être modérée par l'échanges de méthodes et pratiques à l'international.

S'agissant de ce deuxième axe, 3 mobilités de 15 personnes sont prévues de septembre 2025 à mai 2026 pour échanger les bonnes pratiques. Les destinations seront choisies en comité de pilotage par le consortium.

3 appels à projets de l'ADEC sont également envisagés entre 2025-2026 pour accompagner la diversification des activités des entreprises participantes afin de tirer profit des initiatives inspirantes rencontrées lors des mobilités.

Enfin, des formations seront possibles et prévues au budget 2026 pour permettre aux participants d'élargir leurs compétences au sein des organismes formateurs visités.

B. Le troisième cycle consacré à la gestion des flux touristiques par les sciences comportementales

L'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens durables (AVITEM), est un acteur de renforcement des politiques publiques qui a pour principale mission la promotion la coopération et du développement durable au sein de l'espace méditerranéen. Elle accompagne des projets permettant de relever les défis auxquels les territoires qui en font partie sont confrontés. En 2021, la Collectivité de Corse a décidé de son adhésion à l'AVITEM en qualité de membre. Depuis 2022, elle est donc membre porteur au sein de l'organisme.

Les deux prochaines années de programmation seront élaborées, en concertation avec les agences et offices concernés, sur la base des projets portés par l'AVITEM, notamment le projet Nudge my Tour, qui propose une approche innovante de la gestion des flux touristiques par le développement d'outils de formation sur l'application des sciences comportementales. En effet, le fait d'agir sur les comportements peut constituer un facteur de régulation des potentiels effets négatifs de l'activité touristique sur les milieux ainsi que sur le patrimoine culturel et historique. D'autres projets s'inscrivent dans la lignée de Nudge My Tour, comme le projet First Mile, qui vise à accompagner la transition écologique de PME par les sciences comportementales.

Le troisième cycle de programmation pour Erasmus+ 2021-2027 s'inscrit donc dans

le sillage de ces projets, en développant des partenariats avec des acteurs menant des actions innovantes au sein des pays membres de l'Union Européenne.

Ce troisième et dernier axe de la programmation Erasmus+ sera aussi le plus ambitieux. En lien avec la plateforme de géolocalisation et d'itinéraire WAZE, il aura pour objectif de proposer des itinéraires alternatifs aux zones référencées et très fréquentées.

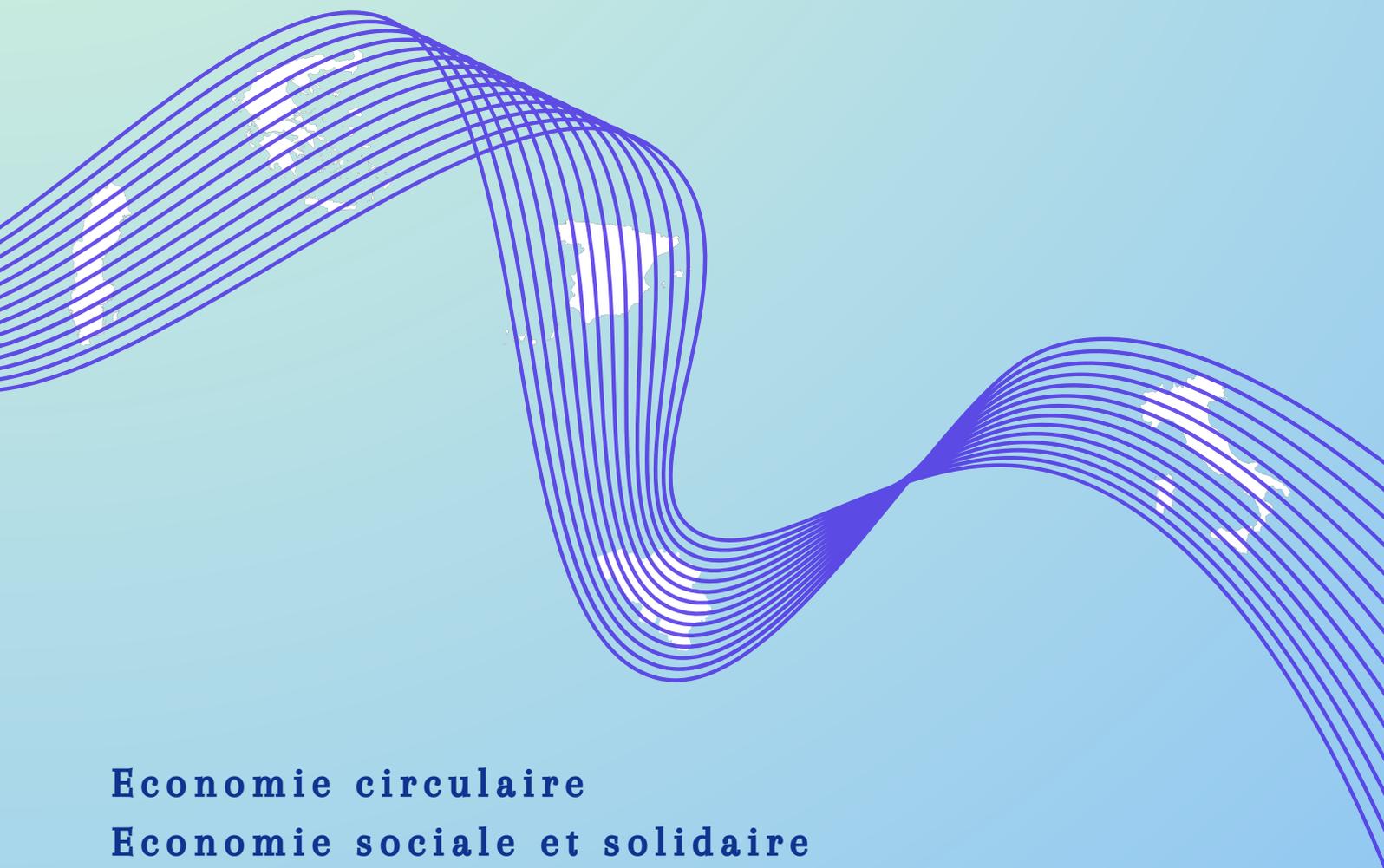
Il limitera ainsi la pression entropique exercée par les afflux touristiques sur les milieux et les infrastructures, notamment en zone littorale, par des méthodes incitatives et non coercitives.

Il s'agira de travailler également sur une offre de transports éco-responsables (train, voies douces, randonnées équestres, pistes cyclables...) qui permettra de rallier des endroits proches des zones sur fréquentées, moins connues mais au patrimoine naturel et culturel tout aussi intéressant et proposer des activités ciblées en fonction des publics.

Ces itinéraires seront établis en lien avec l'ATC et les professionnels du tourisme relevant de l'ESS comme la Fédération de Guides Diplômés de Corse et les acteurs associatifs sportifs et culturels.

BILAN DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE MOBILITÉS

Erasmus+ 2022-2024



Economie circulaire
Economie sociale et solidaire



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

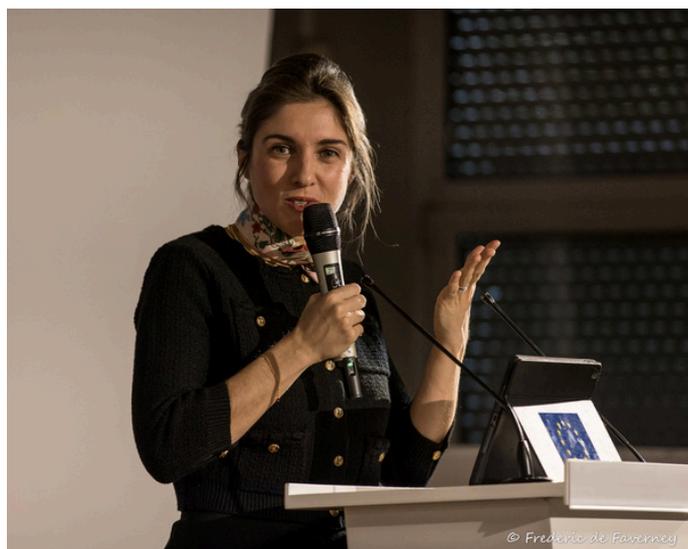
SOMMAIRE

Le programme Erasmus+ pour l'éducation et la formation des adultes	1
Le mot de la Conseillère exécutive en charge des affaires européennes et Présidente de l'Office des transports de Corse	1
L'accréditation de la Collectivité de Corse	3
Le premier cycle de mobilités internationales dédié à l'ESS et l'économie circulaire	5
Majorque - septembre 2022	5
Belgique - décembre 2022	7
Suède - avril 2023	10
Grèce - septembre 2024: collecte et valorisation des déchets plastiques marins	13
Andalousie - décembre 2024: collecte et valorisation des déchets de l'agriculture	16
Emilia-Romagna - avril 2024 : collecte et valorisation des déchets textiles	19
Conclusion et perspectives 2024-2026	22

LE PROGRAMME ERASMUS+ POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES

**Le mot de la conseillère exécutive en charge des affaires européennes
et Présidente de l'Office des transports de Corse, Mme Flora MATTEI**

« Les fonds européens doivent être tournés vers plus de responsabilisation et d'autonomisation des populations par l'inclusion sociale et la formation tout au long de la vie. C'est exactement ce qu'a réussi à obtenir la Cullettività di Corsica en décrochant une bourse Erasmus+ de près de 240 000 € sur 2022/2024 pour améliorer les perspectives d'emplois autour de l'économie sociale et solidaire (ESS). La Cullettività est d'ailleurs à l'avant-garde en ce domaine. Il s'agit de la première collectivité accréditée au programme Erasmus+ pour l'éducation et la formation des adultes sur la nouvelle période de programmation 2021-2027, dont le budget alloué est de 10 millions d'euros.



Ces crédits sont des fonds européens supplémentaires, que l'on est allés chercher pour que la Cullettività soit en mesure de donner de nouvelles opportunités d'apprentissage à l'étranger à tous les corses qui souhaitent acquérir des compétences adaptées aux besoins locaux. Il s'agira donc de restructurer les équipes pour se donner les moyens de capter un maximum de ces fonds qui contribuent au développement et au rayonnement de notre territoire. En tant que Conseillère exécutive mais également professeur agrégé des Universités, j'accorde une importance particulière à la formation tout au long de la vie.

Il s'agit d'une adaptation nécessaire au marché du travail actuel et aux besoins mouvants de nos sociétés en mutation ; L'ouverture internationale est en cela une opportunité pour les acteurs corses et une richesse supplémentaire pour notre territoire. L'idée étant d'aller s'inspirer de ce qui se passe ailleurs pour implanter les meilleures initiatives en Corse, à terme.

Nos sources d'inspiration ont été plurielles et fondamentalement complémentaires pour favoriser l'émergence de plus de diversité entrepreneuriale, d'égalité des chances, y compris au sein de milieux plus défavorisés en corollaire de nos politiques publiques.

Convaincu par le potentiel sous-jacent et savoir-faire typiquement méditerranéen, le Conseil exécutif de Corse a tenu à sélectionner des destinations latines avec certaines similitudes culturelles; toutes attractives et dynamiques dans leurs secteurs stratégiques qui ont fait de chacune de nos découvertes en termes de formations, de pratiques et d'échanges de bons procédés, de véritables révélations :

Bologne - Italie : pour la valorisation des déchets textiles et l'insertion professionnelle par des formations qualifiantes ; pour donner des perspectives de partenariat avec de grandes maisons italiennes pour la valorisation de leurs chutes de cuir ; mettre à disposition des jeunes créateurs des archives textiles dont des tissus éco-responsables, se servir de l'intelligence artificielle pour effectuer des simulations de créations et éviter les travers négatifs de la fast fashion.

Séville - Espagne : pour la valorisation des déchets issus de l'oléiculture, des oranges de ville par la méthanisation dans des centrales novatrices sans odeur, alimenter les parcs de logements sociaux avec l'énergie récoltée ; la monnaie sociale digitale mise en place pour favoriser l'accès aux produits alimentaires de première nécessité dans les quartiers défavorisés.

Athènes et Ile de Lefkada - Grèce : pour la collecte et le traitement des déchets plastiques marins en minimisant l'empreinte carbone; la création d'une école de pêche pour les personnes ayant perdu leur emploi à la suite de la crise économique; la valorisation des déchets par des entreprises de up-cycling ; la sensibilisation à la protection de l'environnement, la création d'un réseau méditerranéen des municipalités littorales.

Ile de Majorque - Baléares : L'île, soumise à une pression touristique annuelle très importante a pourtant réussi à obtenir un éco-colabel - 98% des déchets produits sur l'île sont recyclés ou valorisés.

➔ Avec l'objectif assumé de créer une véritable filière, organisée et coordonnée, qui prend racine dans le circuit court et donne tout son sens au sein d'un territoire insulaire tel que le nôtre, isolé par sa géographie et sa démographie vieillissante, en utilisant nos ressources propres ainsi que celles des façades maritimes continentales de proximité directe.

Les intérêts sont multiples, à commencer par une adaptabilité à un marché du travail exigü, une diversification des activités et des services, la création d'emplois utiles pour la communauté, locaux et durables, la garantie d'une employabilité à l'année longue pour sortir de l'effet contre-productif de saisonnalité très marquée, qui engendre une précarité de professions exclusivement tournées vers le tout tourisme estival avec un résultat immédiat de réduction du chômage et de lutte contre l'exode des corses vers le continent.

Du vertueux à 100%, donc, dans un contexte où l'économie insulaire est sujette aux fluctuations économiques et aux crises multi-sectorielles (Btp, Tourisme...) Le Conseil exécutif de Corse est convaincu que l'ESS nous permettra d'assurer une certaine résilience de l'économie locale avec un soutien constant aux nombreuses initiatives utiles pour le quotidien de tous les Corses, depuis les services à la personne, la gestion des déchets, jusqu'aux services de santé.

Le lien social s'en retrouve renforcé à chaque étape grâce à la solidarité qui s'opère naturellement et la coopération qui construit spontanément davantage de dialogues, d'échanges et de paix, *in fine*.

La direction des affaires européennes de la Cullettività di Corsica ainsi que sa mission dédiée à l'ESS, en partenariat étroit avec l'ADEC, souhaitent poursuivre ces efforts et accompagner toujours plus nos entreprises engagées pour plus d'intérêts économiques, de proximité et de respect de notre environnement.»

L'accréditation de la Collectivité de Corse au programme Erasmus+ 2021-2027

L'éducation et la formation des adultes, acteurs de l'ESS

Conformément à la délibération de l'Assemblée de Corse n°20/129 du 24 septembre 2020 approuvant le rapport sur la mobilité internationale de tous les jeunes corses, un outil d'attractivité et de développement territorial pérenne et en application de la délibération de l'Assemblée de Corse n°19/471 du 19 décembre 2019 approuvant le cadre de référence pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Corse, **la Collectivité de Corse a présenté une accréditation** au programme **Erasmus+** « formation et éducation des adultes » avec comme ligne directrice la **promotion de l'Économie Sociale et Solidaire** (ESS) en Corse.

La Collectivité a été accréditée en janvier 2022. Il s'agissait alors de la **seule collectivité de niveau régional à avoir été accréditée** en France, pouvant mobiliser une **enveloppe de 10 millions d'euros** pour la mise en place de ses activités de mobilité.

La Direction des affaires européennes, méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés, appuyée par la mission pilote ESS au sein de la Direction générale des services de la Collectivité de Corse, coordonne le consortium de mobilité Erasmus afin d'asseoir la transversalité de thématiques et de compétences nécessaires à l'active implication des agences et offices, comme de la société civile dans la démarche de promotion de l'ESS.

Outre la formation des agents et des acteurs de l'ESS, l'objectif est d'encourager sur la nouvelle programmation européenne une autre façon d'entreprendre et de poursuivre une démarche éthique et opérationnelle qui renforce les valeurs de service public de proximité, la localisation d'une économie vertueuse et la garantie d'une meilleure cohésion sociale.

La mobilité internationale et la coopération européenne par l'échange de bonnes pratiques sont des atouts majeurs pour répondre aux nombreux défis auxquels la Corse est confrontée.

Erasmus + est un outil de choix. **Le programme avance 80% des financements des projets. Le cofinancement par la Collectivité de Corse** des projets Erasmus+ est assuré chaque année par délibération du Conseil exécutif.

L'Action Clé 1 du Programme offre aux individus des opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage et soutient le développement des organismes d'éducation et d'autres organismes impliqués dans l'apprentissage tout au long de la vie en Europe. Plus précisément, l'accréditation permet d'effectuer des mobilités pour :

-  Echanger des bonnes pratiques
-  Dispenser des formations
-  Recevoir des formations

Avec, en ligne de mire, les **objectifs** définis dans notre accréditation :

- Développer l'entrepreneuriat ESS et les emplois en zone rurale
- Animer et coordonner un réseau des acteurs de l'ESS en promouvant les bonnes pratiques recensées lors des échanges internationaux
- Développer la motivation, ainsi que de l'implication et de l'appropriation par les participants aux mobilités d'une approche thématique transversale de la mobilité internationale
- Contribuer à l'évolution d'un modèle de développement territorial pérenne, fondé sur un rééquilibrage entre zones rurales et urbaines en réponse aux travers économiques négatifs de la saisonnalité touristique.

Cette accréditation a été réfléchi et rédigée de manière **collégiale**. Sont membres du consortium de mobilité :

- La Direction des Affaires européennes, méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés
- L'Office de l'Environnement de la Corse ;
- La Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire de Corse et ses 60 structures associatives et coopératives adhérentes créatrices d'emplois dans le domaine de L'ESS
- La Mission pilote ESS rattachée à la direction générale des services de la CdC ;
- L'Agence de développement économique de la Corse.

La composition du consortium est **évolutive**. L'accréditation ERASMUS+ pouvant être révisée chaque année, de nouveaux membres peuvent y être inclus en fonction des thématiques de travail.

En effet, cette accréditation se décline en 3 axes pour répondre aux grands défis auxquels la Corse est confrontée :

- L'économie circulaire - 2022/2024;
- La redynamisation du rural - 2024/2026 ;
- L'application des sciences comportementales à la gestion des flux touristiques - 2026/2028.

Chacune des 3 thématiques occupe 2 années de la programmation.

Les conseillers exécutifs en charge des thématiques abordées sont associés au consortium de mobilité afin d'assurer la **remontée en politique publique** des expériences transposables en Corse.

Les participants aux mobilités issus de la société civile comme les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations ont été sélectionnés par **appel à manifestation d'intérêt en juin**, chaque année, pour participer aux mobilités annuelles prévues en septembre, décembre et avril.

LE PREMIER CYCLE DE MOBILITÉS INTERNATIONALES, DÉDIÉ À L'ESS ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La 1ère mobilité : Majorque - Septembre 2022

Majorque est une île des Baléares, qui partage des défis communs avec la Corse, notamment celle de la gestion des flux touristiques de masse et de gestion des déchets subséquente. Autonome depuis 1983, son statut lui octroie des prérogatives étendues, notamment celle d'établir une taxation différenciée dont elle use pour assurer une gestion interne des déchets produits sur son territoire.



Ainsi, l'une des premières politiques publiques mises en place dans les années 1990 a été dévolue au traitement des déchets. Deux concessions de service public ont été passées dans les années 2000 avec des sociétés privées spécialisées dans le traitement des déchets :

- TIRME pour les déchets communs (plastiques, cartons, papiers, métaux, déchets organiques)
- MAC INSULAR pour les encombrants (électroménager, déchets de construction, bois, pneumatiques)

Le fonctionnement de ces centres est financé par les taxations locales votées à l'échelle communale. La récolte des déchets se fait au porte-à-porte. Ce qui ne peut être recyclé est incinéré pour produire de l'énergie qui sert à alimenter le fonctionnement des structures, qui sont ainsi auto-suffisantes. Chaque centre emploie pour moitié des personnes en réinsertion.

Tous les déchets de l'île issus du public, de particuliers ou d'entreprises privées (hôtels, restaurants,...) transitent par ces plateformes de tri. Aucun maillon de la chaîne de production n'y échappe, sous peine d'amende. L'intégralité des déchets est donc centralisée sur l'île et traitée à moins de 8km de son lieu de production.

Tous les déchets qui quittent les centres sont recyclés et labellisés non polluants par des ingénieurs agréés.

Ils sont :

- Soit revendus et repartent dans les chaînes de production à un prix inférieur à celui de matières premières « naturelles »,
- Soit alloués à des fondations qui œuvrent pour la promotion de l'Économie sociale et solidaire (recycleries, centres d'insertion, coopératives agricoles,...).

Il existe donc une réelle circularité entre la collecte, le traitement et le réemploi des déchets à l'échelle de l'île. De plus, de nombreux espaces sont dédiés à la sensibilisation, ce qui permet à des publics éloignés des thématiques de l'économie circulaire et de la gestion des déchets d'en comprendre les enjeux et de pouvoir en devenir les ambassadeurs.

Liens et contacts utiles

- Consell de Mallorca, servizio dell medio ambiente, Carolina SUAU, coordinatrice projets européens : csuau@conselldemallorca.net
- TIRME et MAC INSULAR, Environmental Technologies Park, info@tirme.com

Autres structures visitées en lien avec l'économie circulaire :

- Save the MED, M. Julià Puig, julian.puig@begudes.puig.es
- TOT HERBA. M. Enric Benito, info@totherba.com
- AGROMART. M. Xico Martí, xmarti@agromart.es

Le témoignage d'une participante : Marie-Florence DABRIN, directrice de l'association Solideria

*« La coopération internationale permet de se poser des questions et de trouver des réponses aux problématiques quotidiennes de ma structure. Les relations entre les services publics et les entreprises privées à Palma qui font preuve d'une réelle complémentarité et travaillent de concert à la mise en place d'une stratégie d'intérêt général axée sur l'**économie circulaire** véritablement **efficace**. Elle rappelle la nécessité en Corse d'assurer une réelle prise en compte par les politiques publiques des besoins des structures associatives et de travailler en intersphères pour davantage d'efficacité. »*

La 2ème mobilité - Belgique - Décembre 2022

Durant 5 jours, les participants ont pu rencontrer les principaux acteurs de l'économie sociale belge et se sensibiliser aux institutions européennes.

Voici un résumé de leurs principales activités lors de cette seconde mobilité :

Visite du Parlement européen

Visite de la recyclerie « Les petits riens »

Entreprise d'économie sociale, cette structure compte plus de 800 employés dont l'activité de collecte, tri et vente d'articles de seconde main et permet de générer des fonds pour différentes actions sociales :

Hébergement : la structure finance 3 maisons d'accueil pour sans-abris (273 personnes hébergées) ainsi qu'un accompagnement à domicile (120 personnes suivies)

Emploi et formation : l'entreprise propose plusieurs parcours d'insertion socioprofessionnelle et atelier de formation en électromécanique ;

Soutien au quotidien : restaurant social (75 000 repas servis), service d'aide budgétaire, juridique et matérielle (plus de 500 personnes accompagnées), suivi psychiatrique (63 personnes encadrées).

L'organisme est reconnu **d'utilité publique** et bénéficie d'une fiscalité particulière ainsi que de l'agrément ESD (Entreprise Sociale et Démocratique).



Visite du centre de formation et ateliers solidaires AID Val de Senne

Cette association à activité économique est un **centre d'Insertion Socio-Professionnelle** (CISP) proposant des formations en conditions de travail réelles dans les secteurs de la **menuiserie** (rénovation du bâtiment classique et écologique avec matériaux de réemploi, fabrication de mobiliers en matériaux recyclés) ainsi qu'une formation d'aide-ménagère.

L'association, qui offre ses services aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, a également mis en place un chantier de menuiserie en milieu carcéral.

Visite de la structure RAPPEL

Entreprise à finalité sociale qui aide à la création d'emplois d'insertion par des activités de collecte sélective, de récupération, de valorisation et de commercialisation d'appareils électroménagers. La structure possède également un magasin de seconde main, la ressourcerie RESTOR.

Rencontre avec le Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la coopération

Échanges sur l'organisation, la structure fédérale de l'Etat belge, la place de l'économie sociale en Belgique et les différents programmes de coopération.

Présence de ConcertES - fédération de concertation des organisations représentatives de l'Economie Sociale (ES) en Belgique. Les missions portées par ConcertES sont quasiment identiques à celles portées par les CRESS en France.

Le secteur ne dispose que de peu de soutiens financiers (subventions) des institutions publiques et les critères d'attribution sont très encadrés. Ainsi, à la différence de la France, les entreprises sociales ont construit des modèles économiques où la part de fonds propres (via la vente de produits ou services) est prépondérante.

A titre de comparaison, en Corse, l'Agence de Développement Economique de la Corse apporte un soutien financier de 2 millions d'euros par an aux entreprises de l'ESS relevant de son champ de compétences.

Visite INTEC Bruxelles

Structure d'insertion professionnelle, elle propose des formations linguistiques (néerlandais niveau B1) et informatiques de haut niveau technique répondant aux exigences du marché de l'emploi, des formations dans le secteur des TIC, NET développeur, JAVA développeur, gestionnaire de systèmes, gestion des réseaux non néerlandophones, spécialiste sécurité informatique.

Le public est principalement constitué de primo-arrivants. Les formations proposées sont d'une durée d'un an et sont sanctionnées par la délivrance d'une certification. L'organisme reçoit 200 stagiaires par an et propose un suivi post-formation. Le taux d'insertion va de 70 à 90%.

Les résultats

L'association **INIZIATIVA** travaille depuis cette mobilité avec un organisme de formation ajaccien pour développer une formation d'apprentissage du français par le travail (mettre les salariés non francophones en situation de travail, et apprendre la langue orale en travaillant).

Liens utiles et contacts

-Les petits riens : David SAPORITO, directeur david.saporito@petitsriens.be
Plus d'infos : <https://petitsriens.be/dons-en-nature/>

-AID Val de SENNE : Clémentine MENIL, directrice, direction@aidvaldesenne.be
Plus d'infos : <https://www.res-sources.be/fr/membres/aid-val-de-senne/>

-RAPPEL : www.restor.be

-Ministère des affaires étrangères belge : Thomas HIERGENS Directeur du protocole / Pascal BUFFIN Directeur intégration et cohésion sociale / Bernard LATOUR Attaché Emploi & Questions sociales - Politique de Cohésion – MFF
Plus d'infos : <https://diplomatie.belgium.be/fr>

-INTEC : Sana BOUFATIS coordinatrice, sana.boufatis@intecbrussel.be
Plus d'infos : <https://social.brussels/organisation/8221>

Le témoignage d'une participante : Dominique THIERS, cheffe de service IAE ISATIS

« L'ensemble des visites nous a permis de découvrir d'autres modes de fonctionnement et d'organisation, à questionner nos pratiques en interne et de poser des pistes de réflexion en équipe afin de trouver des solutions à nos problématiques. Les échanges avec la Direction de l'AID Val de Senne sur le fonctionnement de leur Atelier en milieu carcéral nous ont permis de faire des ajustements pour veiller au bien-être de notre Encadrant Technique. »

La 3ème mobilité - Suède - Avril 2023

La Suède est un Etat unitaire et décentralisé qui s'organise autour de **trois niveaux de gouvernance** : l'échelon central, les comtés (équivalent des régions françaises) et les municipalités (équivalent de nos intercommunalités ou de communautés d'agglomérations). Seule l'île de **Götland** comprend à la fois les attributions des **municipalités** et des **comtés**.

Les participants à la mobilité ont pu rencontrer leurs partenaires du comté de Stockholm, municipalité de Gävle, et se sont ensuite rendus sur l'île de Götland.

S'agissant de la gestion des déchets, le mot Michel-Patrick BATTESTI et Jean-Patrick SAYE, Office de l'Environnement de la Corse :

*« Lors de notre séjour en Suède dans le cadre du projet Erasmus +, nous avons pu échanger avec des acteurs locaux, spécialistes de la gestion des déchets. Ces échanges ont été complétés par des visites d'installations opérationnelles, parfaitement intégrées aux territoires et dédiées aux besoins des populations. Ainsi, nous avons pu comprendre comment la Suède a réussi à créer une interaction entre la gestion de ses besoins primaires grâce à des infrastructures de proximité avec une rigueur organisationnelle qui permet à ce pays d'être **un des leaders mondiaux** en termes de performances environnementales, d'économie circulaire et de valorisation des déchets.*

*La sensibilité des populations à cette cause se traduit par une **grande discipline de tri** à la source et au respect des règles générales de fonctionnement du service (organisations des collectes, propreté des espaces d'apports volontaires, conditions de travail des personnels, sens éthique donné aux métiers de l'environnement, consigne financière sur les plastiques et les métaux, fiscalité environnementale et tarification réelle des coûts). Les Suédois disposent, pour cela, d'**outils opérationnels** particulièrement **adaptés** à leur mode de vie et à leur territoire qui viennent structurer les politiques locales de gestion des déchets (points de regroupement et collectes en porte-à-porte à fréquence optimisée, déchetteries avec zones dédiées aux dons en vue de réemploi, centres de tri avec production de combustibles solides de récupération (CSR), centres de méthanisation visant à produire un carburant pour les transports collectifs et individuels, unités de valorisation thermique couvrant des besoins en chauffage et en eau chaude).*

*De plus, les politiques en vigueur s'appuient sur des dispositifs d'amélioration continue améliorant le **vivre ensemble**, d'importants efforts de **sensibilisation** et de pédagogie à la gestion des déchets sont mis en œuvre par les autorités locales, par exemple, auprès des populations récemment immigrées, afin que cette stratégie de gestion soit comprise et respectée par tous, et ce dès leur arrivée sur le territoire national.*

*D'un point de vue macroéconomique, la Suède a rapidement intégré la notion de **valeur économique des déchets**, en initiant les processus de transition écologique et d'économie circulaire et en considérant le recyclage comme un mode de fonctionnement rentable à visée commerciale. Il s'agit, dès lors, d'allier la performance environnementale à l'activité économique.*

L'ensemble des sites que nous avons pu visiter sur place (la structure de collecte et de traitement de Gävle, le centre de méthanisation de Gotland ou l'unité de CSR de Säfte) ont comme objectifs communs la production de **ressources alternatives**, la **réduction de la consommation des énergies fossiles** et la **lutte** contre les formes de **gaspillage**. En produisant de la chaleur, de l'électricité, du biogaz ou des biofertilisants par des entreprises rentables, créatrices d'emplois et de valeurs, la Suède s'est clairement positionnée pour un **modèle économique moderne**, durable et répondant aux besoins primaires des populations.

Les niveaux de performance de ces centres et leur acceptabilité sociale doivent nous permettre de réfléchir au **changement de paradigme** nécessaire à la gestion des déchets en Corse.»

L'ESS en Suède, retour d'expérience de Jean-Michel MINICONI, directeur CRESS CORSICA

« L'Economie sociale en Suède est représentée par divers acteurs comme les organisations ou autorités publiques, les entreprises sociales, les coopératives, les assurances, les associations à but non lucratif et les fondations. Ces structures placent **l'humain au centre de leurs missions** et réinvestissent la majeure partie de leurs profits dans leurs structures ou une cause sociale qu'elles soutiennent. Leur **mode de gouvernance** est **participatif**. En cela, la conception de l'Economie sociale suédoise est très proche de celle de l'Economie sociale et solidaire française, qui en emprunte les grandes caractéristiques.

L'agence de développement économique de Götland concourt plus particulièrement à l'accompagnement des coopératives locales en participant à l'élaboration de leurs modèles économiques et en créant du réseau avec les autres structures présentes sur le territoire. Ce rôle est également joué par la CRESS en Corse.

L'agence accompagne également les entreprises dites « sociales », c'est-à-dire celles qui proposent des formations et un travail aux personnes éloignées de l'emploi. Nous retrouvons cette offre en Corse auprès d'associations qui présentent des activités de réinsertion comme Iniziativa à Ajaccio et Isatis à Bastia, présentes lors de cette mobilité. »

Liens et contacts utiles :

Société GASTRIKEATERVINNARE – Centre de tri - échanges autour de l'économie circulaire, M. OLOF Hallberg, per-olof.hallberg@gastrikeatervinnare.se

Plus d'infos : <https://gastrikeatervinnare.se>

Roland ENGVIST, direction des affaires européennes et des relations internationales de la Région de Götland, roland.engkvist@gotland.se

John GAMBLE, COOMPANION AB Agence de développement économique, financeur des acteurs de l'Economie sociale sur l'île de Götland, john.gambe@coompanion.se

Plus d'infos : <https://coompanion.se/>

Visite de l'entreprise BIOGAS qui produit du gaz ménager à partir des déchets récoltés sur l'île, Thomas Hedin, directeur technique, thomas.hedin@biogasgotland.se

Plus d'infos : <https://biogasgotland.se/>



4ème mobilité - Grèce - septembre 2023

La Grèce a fortement été impactée par la crise économique de 2010. L'Etat s'était alors délesté de certaines prérogatives, telles que la gestion des déchets plastiques. C'est ainsi que de nombreuses initiatives citoyennes ont vu le jour, financées par des contributeurs privés ou des projets européens.

3 exemples parlants, rencontrés au cours de cette mobilité :

- **SciCo, Centre d'étude sur le microplastique et médiation scientifique**

SciCo est financé principalement par le mécénat, par des entreprises privées, et par des projets européens (appels à projets émanant directement de la Commission européenne, Horizon Europe, Erasmus+). Il ne bénéficie pas d'aides étatiques. SciCo propose deux types de prestations à destination du grand public : la **sensibilisation** et la **formation**. S'agissant de la sensibilisation, ils ont créé il y a 10 ans un **festival scientifique international** à Athènes qui compte près de 33 000 visiteurs chaque année. Ils y proposent des échanges attractifs avec les visiteurs, des activités en petits groupes et des conférences sur la protection de l'environnement dispensées par des experts de haut niveau, et s'exportent à l'international : Espagne, Chypre, Turquie, Royaume-Uni. Le centre dispose également de sa propre chaîne Youtube « STEM » dédiée à la médiation scientifique. Ils y invitent des acteurs de renom comme des pilotes de la NASA...

S'agissant de la formation, SciCo propose des **formations « STEM » à destination des étudiants**, en leur proposant des outils scientifiques et un accompagnement pour réaliser leurs idées. Le centre associe également les écoles aux échantillonnages et à la collecte de données sur 10 côtes grecques différentes, dans des zones où aucune mesure similaire n'a été obtenue auparavant.

Dernière action forte : la création d'un **centre d'étude sur le microplastique** embarqué à bord d'un bateau et filmé par la chaîne National Geographic.

- **Start-up ENALEIA**

ENALEIA a été créée en 2016. Il s'agit aujourd'hui d'une start-up **internationale**. Son fondateur Lefteris ARAPAKIS, nous indique qu'il l'a pensée comme un moyen d'aider les chômeurs à retrouver le chemin de l'emploi suite à la crise économique. Il crée ainsi la première école de pêche du pays et forme plus de 1200 chômeurs. Sa démarche s'inscrit dans une **logique de pêche durable et éthique**. Les pêcheurs certifiés ENALEIA devant de manière passive, c'est-à-dire sur leur temps de travail, ne pas rejeter les déchets récupérés dans leurs filets en mer mais les ramener au port. Le bilan carbone d'un tel procédé est neutre dans la mesure où les activités de collecte se font sur le temps de pêche. De grands bacs sont ensuite mis à disposition à quai pour que les pêcheurs puissent y déposer les déchets récoltés.

ENALEIA s'occupe du tri afin d'éviter les erreurs et renvoie les déchets utilisables vers des entreprises privées de **up-cycling** pour leur donner une seconde vie (en les associant à des plastiques de plus grande qualité). 60% de ces déchets sont des filets fantômes. Les pêcheurs sont rétribués pour la collecte de ces déchets.

- **LEFKADA, AEGAN REBREATH, ONG locale**

AEGEAN REBREATH est une ONG créée en 2010. Leurs premières actions ont consisté à créer des points de collecte de déchets sur les quais des ports pour se conformer à la réglementation européenne. Ils ont par la suite diversifié leurs activités et proposent aujourd'hui de **vastes campagnes de sensibilisation à la pollution plastique dans les ports de Grèce**.

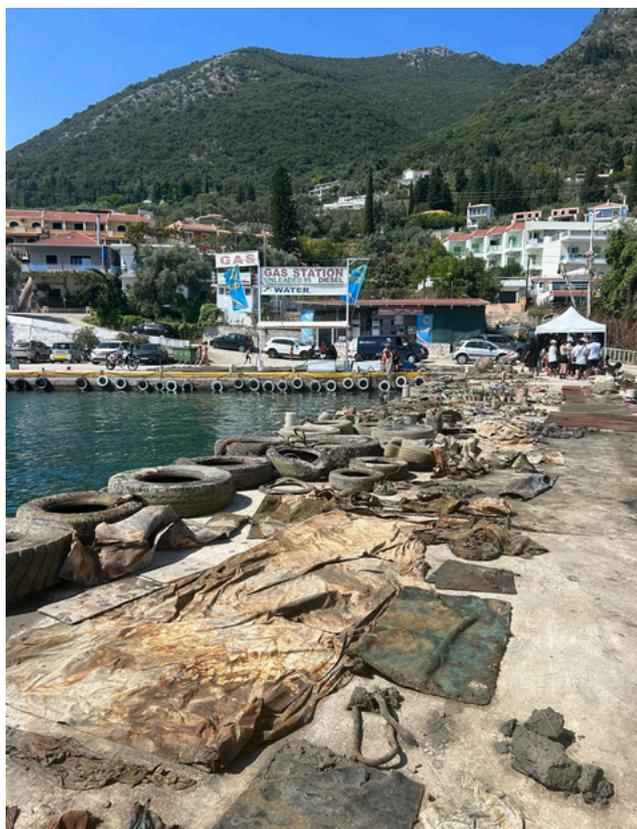
Ils organisent des **opérations de nettoyage à grande échelle**. Les déchets sont exposés et les municipalités sensibilisées à la nécessité de mettre en place des mesures pour limiter l'impact de cette pollution sur l'environnement. Ainsi, depuis 5 ans, l'association a organisé plus de 70 activités de collecte et de sensibilisation sur les côtes de Lefkada et dans 6 ports de l'île. L'implication des pêcheurs côtiers a également permis la mise en place de collecte de filets fantômes en mer, de façon non rémunérée. Les déchets récoltés, principalement les filets fantômes, sont transportés par une fondation privée « Bluecycle » à Athènes pour être traités et recyclés. AEGEAN REBREATH est financée par les cotisations de ses adhérents, le mécénat et des fonds européens. Les activités menées par ses membres sont bénévoles.

Cette année, l'ONG a créé un réseau des « **municipalités bleues** » sous forme associative, qui est reconnu comme **organisme d'utilité publique** par la Commission européenne. Ce réseau englobe les municipalités portuaires signataires de Grèce qui s'engagent sur la base d'une charte commune à rendre leurs ports plus propres et à sensibiliser la population (annuelle et estivale) à la protection de l'environnement. Les municipalités grecques sont l'équivalent de communautés de communes françaises, en Corse de la CAB ou de la CAPA.

Mot d'un participant : Pierre-Ange GIUDICELLI, directeur de l'association de protection de l'environnement Mare Vivu

« Grâce au programme Erasmus+, j'ai eu la chance de partager le combat d'hommes et de femmes impliqués contre la pollution plastique en Grèce.

Voir leur engagement sincère instrumentalisé au profit d'un système conduisant à produire toujours plus de plastique m'a considérablement éclairé sur la réalité des enjeux et des priorités ».



Résultats :
Propositions de dépôts de projets conjoints Corse-Grèce

- Invitation de Mare Vivu et Plastic AAP au festival international de méditation scientifique organisé par SciCo en 2024
- Collaboration avec ENALEIA : Visite retour en Corse durant la période de la pêche et formation de 3 chalutiers à la collecte passive des déchets en y associant les entreprises de up-cycling corses pour recréer la circularité mise en place en Grèce
- Collaboration avec AEGEAN REBREATH : propose de rejoindre le réseau des municipalités bleues (peut être envisagé pour la CAB) – lutte commune et harmonisée contre la pollution plastique en Méditerranée – réponse commune à des appels à projets européens

Liens utiles

--SciCo : <https://scico.gr/en/>

-Enaleia : <https://enaleia.com/>

-Aegean REBREATH : <https://www.aegeanrebreath.org/>

5ème mobilité - Andalousie - décembre 2023



Cette mobilité était consacrée à **l'économie circulaire et la valorisation des déchets de l'agriculture, et l'économie sociale et solidaire.**

Les participants ont été reçus à la Junta de Andalucía par la conseillère exécutive Maria LOPEZ SANCHIS, Présidente de l'Office de l'Economie circulaire et du changement climatique, qui a présenté sa stratégie 2020-2030 sur l'économie circulaire. La conseillère exécutive est particulièrement revenue sur la sensibilisation nécessaire des communes rurales avec la mise en place de territoires pilotes pour la **valorisation des biodéchets** par les petits exploitants agricoles. L'Andalousie vise **l'indépendance énergétique d'ici à 2050** en investissant dans le nexus agriculture, énergie et eau. La planification s'applique à chaque municipalité (équivalent COM COM), la loi imposant cette planification pour chaque municipalité sous deux ans.

La directrice de l'Office de l'agriculture et de la pêche était également présente pour un focus sur les déchets de l'agriculture andalouse, qui représentent 21% de la production nationale espagnole et de la valorisation de ces déchets : compost, biogaz. L'Andalousie étant la **première région européenne de production agricole.**

EMASESA : compagnie de l'eau de la région de Séville

La compagnie de l'eau de Séville porte les projets MITLOP et RETEMA sur la méthanisation des oranges de ville et l'utilisation de l'énergie récoltée pour les logements sociaux. Nous avons effectué une visite sur les deux sites de production qui sont pour partie désodorisés, ce qui permet d'éviter les nuisances olfactives aux populations aux alentours.

Le projet MITLOP allie toutes les technologies de pointe en termes de méthanisation. Le cumul de ces dispositifs innovants assure à la structure une rentabilité optimale à un coût contenu.

COMMUNITARIA

La société coopérative SCIC COMMUNITARIA a mis en place une monnaie sociale digitale, l'ILLA (1 ILLA : 1 euros), qui n'est utilisable que dans les quartiers prioritaires de Séville et Madrid et seulement dans les commerces accrédités, afin de favoriser la consommation de produits frais et de qualité. Ce projet a reçu le prix de l'innovation de l'UNICEF en 2022. Nous avons visité un marché aux côtés de bénéficiaires locaux qui ont pu nous montrer comment payer et acheter chez les commerçants agréés en ILLAS.

COMMUNITARIA a également installé des panneaux solaires sur les toits des églises locales et vend l'énergie aux commerçants agréés. L'objectif est de créer à terme une communauté énergétique locale car l'énergie est payée en ILLAS.

OLEOESTEPA

Nous avons visité la coopérative oléicole OLEOESTEPA qui regroupe plus de 60 exploitations oléicoles sur près de 120 000 hectares de terres cultivées. La coopérative exporte l'huile récoltée à l'international. Ces agriculteurs produisent une huile d'olive sous le label « agriculture raisonnée » et valorisent les déchets de l'huile par la vente des noyaux pour le chauffage et le reste (feuilles + résidus pressés) par la production de compost. Nous avons visité le centre de compostage.

ALMANATURA

Visite de l'association ALMANATURA qui propose des formations qualifiées en milieu rural pour les communes de moins de 1000 habitants afin d'éviter la désertification de l'intérieur. L'état d'avancement de cette désertification en Espagne est assez édifiant : près de 4000 communes sont menacées de disparaître, dans 10 ans 500 villages auront disparu, 85% de la population vivant en ville. À la suite de la crise économique de 2008, l'administration publique a cessé d'intervenir dans le rural, comme en Grèce. Les initiatives locales ont alors suppléé cette carence de l'administration pour créer de la richesse dans le monde rural et recréer des emplois. C'est ainsi qu'est né le concept d'entreprise sociale qui investit 4 grands champs d'activité : l'emploi, la santé, la tech, l'éducation.

Avec la crise COVID, l'idée de favoriser l'implantation des citadins venus se confiner dans les villages s'est précisée. C'est ainsi qu'a été créé le site internet Hola Pueblo. Sur cette plateforme nationale, les mairies proposent des offres d'emploi dans les secteurs d'activité en souffrance sur leur territoire ; les particuliers peuvent répondre directement en ligne à ces demandes. La plateforme propose un accompagnement par un médiateur pour faciliter le logement, et aider à s'insérer dans la vie locale. En 4 ans, plus de 70 projets ont été menés en ce sens. L'association souhaite créer une agence d'innovation rurale sociale pour poursuivre sur cette lignée, se doter des moyens d'identifier les comportements bloquants à l'installation en milieu rural.

RESILUX

Nous avons enfin visité une usine de fabrication et de recyclage de bouteilles en polyéthylène (PET) qui présente la particularité de pouvoir se recycler à l'infini sans perte.

Perspectives

Le directeur de l'association ALMANATURA souhaiterait continuer la coopération avec la CdC dans le cadre du programme Erasmus+, cela est envisagé lors de l'année 4 de la programmation (2025-2026).

Liens utiles :

-Junta de Andalucía :

<https://www.juntadeandalucia.es/organismos/sostenibilidadmedioambienteyeconomiaazul.html>*

-EMASESA : <https://www.emasesa.com/> et

<https://www.emasesa.com/sostenibilidad/proyectos/proyectos-cofinanciados-con-fondos-estructurales/mitlop/>

-COMMUNITARIA : <https://comunitaria.com/illa/>

-OLEOESTEPA : <https://www.oleoestepa.com/fr/oleoestepa/qui-sommes-nous/>

-ALMANATURA : <https://almanatura.com/> et <https://holapueblo.com/>

-RESILUX : <https://www.resilux.com/fr>

Le mot d'une participante : Maryline ANTONETTI, chargée d'affaires ESS ADEC

« La mobilité en Andalousie a été très riche d'enseignements par la diversité des visites proposées dont plusieurs sont intéressantes voire inspirantes ; elle a permis également des échanges et nouvelles rencontres avec les acteurs corses qui faisaient partie du déplacement, pour étudier la possibilité de dupliquer ou développer quand cela est possible ces initiatives en Corse. »

6ème mobilité - Emilia-Romagna - avril 2024

Il s'agissait de la 6ème et dernière mobilité de la programmation consacrée à l'économie circulaire. Les échanges, axés sur la **valorisation des ressources textiles et la promotion des activités de réemploi par des structures sociales**, ont porté sur 3 niveaux d'intervention :

- Au niveau **politique**, la référente en charge du plan territorial de l'Economie sociale pour la Città Metropolitana di Bologna leur a présenté un panorama de l'ESS au niveau national et régional, et sa déclinaison locale via les soutiens financiers et appuis opérationnels, et le nouveau plan territorial dédié à l'économie sociale, premier du genre en Italie
- Au niveau **coopératif**, les acteurs corses ont rencontré la LegaCoop Emilia Romagna, qui compte plus de 180 coopératives sociales dans la région de Bologne. La Legacoop se charge de promouvoir les intérêts des structures de l'ESS au niveau local, régional et national en Italie. Le fonds d'investissement « LegaFOND » a fait l'objet d'approfondissements particuliers notamment pour l'accompagnement financier qu'il propose aux structures dans le montage de leur projet social, leurs projets développement et en cas de difficultés de parcours
- Au niveau **associatif**, les associations et entreprises corses ont pu s'inspirer de modèles italiens de valorisation des déchets textiles de haute qualité. Les visites de CARTIERA et de la Fondation Fashion Research Italy ont été particulièrement productives en ce qu'elles ont permis aux entreprises présentes d'envisager de diversifier leurs activités, de proposer de nouveaux chantiers d'insertion autour du secteur la mode et du luxe en valorisant les dons textiles qu'ils récupèrent.

La coopérative **CARTIERA**, créée en 2017, est une coopérative sociale qui propose des services pour les personnes éloignées de l'emploi. Elle a permis la formation professionnelle de plus de 250 migrants ou demandeurs d'asile depuis sa création. Son offre de formations professionnelles qualifiantes se décline en partenariats avec de grandes maisons italiennes comme Lamborghini ou Fendi. La coopérative récolte des chutes de cuir qu'elle reconditionne et revend à ces entreprises sous forme de petits objets retravaillés (porte-clefs, portefeuilles, tote-bags) et propose en vente directe de la petite maroquinerie certifiée écoresponsable à partir de ces mêmes chutes. CARTIERA a été lauréate d'un certain nombre de prix valorisant la philosophie et les techniques sociales écoresponsables de l'entreprise qui en font une référence en Italie. La coopérative participe également à un projet soutenu par l'ONU pour aider les créateurs de pays émergents (Afrique, Asie) à créer et exporter leur travail dans le monde.

La **Fondation Fashion Research Italy** est une fondation à but non lucratif créé par le fondateur de la célèbre maison italienne La Perla dans le but de soutenir la création artistique italienne. La fondation propose des formations diplômantes en lien avec l'Université de Bologne, un accès à une riche bibliothèque riche d'ouvrages inédits sur la mode, et une vaste collection d'archives textiles.

Soucieuse de concourir à rendre la mode plus écoresponsable, la Fondation a créé le Punto Sostenibilità, dédié aux initiatives innovantes en la matière. Organisé sous forme de showroom, le Punto propose :

-Des conseils et formations pour les entreprises de la mode qui souhaiteraient adopter une démarche plus respectueuse de l'environnement (choix de matériaux écoresponsables, filières d'approvisionnement certifiées, conseils en développement d'entreprise...)

-Des archives de produits (tissus recyclés) provenant de catalogues de fournisseurs italiens certifiés

-Un lieu de rencontre et de démonstration pour les entreprises qui proposent des innovations « vertes » : présentation de solutions déjà industrialisées et disponibles pour une production à petite ou grande échelle.

Résultats :

L'accréditation Erasmus+ permet, outre l'échange de bonnes pratiques, de proposer aux participants de suivre des formations en milieu professionnel dans des structures d'accueil certifiées. Il est ainsi envisagé que les structures présentes lors de cette mobilité poursuivent la coopération en proposant à leurs encadrants techniques de se former dans les coopératives et entreprises visitées en Italie, voire montent des projets de coopération simplifiée en bilatéral pour répondre à des besoins spécifiques.

La Collectivité de Corse les accompagne dans cette démarche en leur apportant un appui technique et financier (pour les formations).

Liens et contacts utiles

-Città Metropolitana di Bologna : Daniella FREDDI, Responsable du plan territorial pour l'économie sociale, daniela.freddi@cittametropolitana.bo.it

Plus d'infos : <https://www.cittametropolitana.bo.it/portale/>

-LegaCoop Emilia-Romagna : Carlo Francesco SALMASO, coordinateur, carlofrancesco.salmaso@legacoop.bologna.it

Plus d'infos : <https://www.legacoop.bologna.it/>

-Coopérative CARTIERA

Plus d'infos : <https://www.coopcartiera.it/>

-Fondazione Fashion Research Italy : Ferdinando MORGANA, coordinateur en charge de la promotion des activités de la FFRI, ferdinando.morgana@ffri.it

Plus d'infos : <https://www.ffri.it/servizi-impreses-moda/punto-sostenibilita/#page-13>



Le mot d'une participante : Carine BIDET, cheffe d'entreprise Racines de Femmes

« Cette opportunité a été très enrichissante sur le plan humain. Elle m'a permis de mieux connaître les acteurs du territoire et de prendre le temps d'échanger en profondeur sur le fonctionnement de nos structures respectives. En Italie, cela m'a permis d'ouvrir des perspectives que nous n'avions que peu abordées, notamment le développement numérique dans notre secteur d'activité par l'IA. Le fait d'avoir en complément des possibilités de formations ou d'échanges en 2025 pour approfondir cela m'a semblé d'autant plus intéressant. En tant que professionnelle, cela me permet de me projeter sur un développement concret, pas seulement une immersion pour laquelle nous n'aurions pas les moyens d'aller plus loin.

C'était également agréable de bénéficier d'une organisation de qualité clé en main et cela a facilité en tant qu'entrepreneur la décision de participer à ce type d'échange. Une très belle expérience pour ma part, que j'ai vécue comme une très belle opportunité. »

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le mot de la CRESS CORSICA : Jean-Michel MINICONI, directeur

« La dynamique d'échanges européens autour du développement de l'ESS en Corse portée par la Collectivité de Corse, rendue possible grâce à son accréditation Erasmus+, représente une formidable opportunité pour les structures de l'ESS insulaires. En effet, ce programme de coopération vient en complément de l'offre existante et agit comme un levier pour appuyer la montée en compétences des porteurs de projets solidaires qui ont manifesté leur intérêt pour participer à ces mobilités.

Les visites d'entreprises programmées dans le cadre de ces périodes de mobilités ont eu pour effet d'encourager les acteurs locaux à expérimenter. De plus, cela leur a offert la possibilité d'élargir leurs réseaux, de se confronter à d'autres méthodes de fonctionnement, d'identifier des bonnes pratiques et d'envisager de nouveaux projets. Ces mobilités, au-delà de l'enrichissement personnel et professionnel qu'elles ont pu procurer, nous ont démontré à quel point il était important de favoriser les synergies pour faciliter le déploiement de projets multi-partenariaux ambitieux et optimisés.

En résumé, ces mobilités internationales permettent d'apprendre, de comparer et ainsi de progresser. Elles ont contribué à enrichir les structures de l'ESS en leur offrant de nouvelles perspectives, en renforçant leurs capacités d'agir et en élargissant leurs réseaux, ce qui pourra avoir pour conséquence de renforcer leur impact et leur efficacité dans la réalisation de leurs missions. La CRESS Corsica se réjouit de faire partie de ce programme qui s'inscrit pleinement dans une stratégie de développement économique et social. »

➔ L'accréditation au programme Erasmus+ s'est ainsi avérée être un pari gagnant pour la Collectivité de Corse qui a fait le choix en 2021 d'accompagner les acteurs de l'ESS à l'international. Après deux ans de programmation, une brève rétrospective permet de conclure à **plus de 70 personnels accompagnés, 6 mobilités effectuées**, plus de **15 participants par mobilité**, à des perspectives enrichissantes pour les structures, une amélioration et une diversification de leurs activités.

Cette ouverture à d'autres territoires est également **une source de rayonnement pour la Corse** et ses acteurs sur la scène internationale. De nombreuses opportunités de partenariat ont émergé à la suite de ces échanges, que ce soit avec nos partenaires étrangers, mais également entre partenaires corses, assurant ainsi une véritable transversalité dans les actions menées par chacun. Des conclusions engageantes, qui permettent d'envisager sereinement les quatre prochaines années de programmation.

Les échanges de bonnes pratiques portant sur l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire se poursuivront par des formations des acteurs de l'ESS. Ces formations prendront place dans les structures certifiées qu'ils ont visitées de 2022 à 2024. La Collectivité de Corse les accompagne dans cette démarche. En parallèle, **à partir de septembre 2024**, un nouvel axe sera mis à l'honneur pour l'échange de bonnes pratiques, celui de la **revitalisation du rural** et de **l'aide à la personne en milieu enclavé**.

Contacts et liens utiles

Contact Collectivité de Corse :

Référente du projet au sein de la Direction des affaires européennes, méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés de la Cullettività di Corsica : Claire-Cécile CARLOTTI, cheffe de service des relations internationales
claire-cecile.carlotti@isula.corsica

Site web : www.europa.corsica

Liens utiles :

Programme Erasmus+ : <https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/presentation-programme-erasmus/quest-ce-que-le-programme-erasmus/>

Erasmus+ formation et éducation des adultes : <https://info.erasmusplus.fr/erasmus/qu-est-ce-qu-erasmus/les-secteurs/141-education-des-adultes.html>

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/les-domaines-dactivite/economie-sociale-et-solidaire-education-des-adultes/>